



## LES MATINALES FISCALES #3

### ISF ET DROITS SOCIAUX, LES LIAISONS DANGEREUSES.

JEUDI 10 DÉCEMBRE 2015 - 8H30- 10H00

La fin de l'année constitue en général l'échéance ultime pour les associés souhaitant s'assurer de l'exonération ou la modération de l'ISF qu'ils devront acquitter. Si le principe reste l'exonération des biens professionnels, chacun sait que la réalité est beaucoup moins simple.

Comment bénéficier de l'exonération ? Où en sommes nous de l'inépuisable débat autour des holdings animatrices ? Comment se protéger efficacement avec un pacte Dutreil ? Quels sont les points d'accrochage avec l'administration fiscale ?

Ce sont autant de questions auxquelles nous tenterons de répondre lors de la prochaine matinale que les fiscalistes d'Adamas consacreront à **l'ISF des associés.**

Le jeudi 10 décembre 2015 de 8h30 à 10h00

dans les locaux d'

**ADAMAS**

55 bd des Brotteaux  
69006 LYON

**Vous pouvez vous inscrire :**

- Par mail: [infocom@adamas-lawfirm](mailto:infocom@adamas-lawfirm)
- Par téléphone: 04 26 84 24 32

## LES INTERVENANTS



**Louis Bravard**, Avocat associé



**Thibault PILA**, Avocat